



REGLEMENT TRAIL DES CHOUANS 2019 - OLIVET

Épreuve inscrite au calendrier des courses hors stade 2019 de la Mayenne et organisée par l'Etoile Sportive d'Olivet (ESO), ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés (hommes et femmes). 2 parcours composent cette course nature : un parcours de 9km et un parcours de 16km.

ORGANISATION GENERALE DU DEPART :

Départ et arrivée des 2 courses nature au parc du prieuré à OLIVET le 15 Septembre 2019.

Le départ de la course de 9km aura lieu à 09h45. (Ouverte à partir de 16 ans)

Le départ de la course de 16km aura lieu à 09h30. (Réservée uniquement aux adultes)

INSCRIPTIONS :

Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Le prix de l'inscription est de 9€ pour la course nature 9km et 11€ pour la course nature 16km. Le tarif est unique pour les licenciés ou non-licenciés.

Il est possible de s'inscrire sur le site www.klikego.com ou sur place le jour de l'épreuve en téléchargeant les bulletins d'inscription sur le site internet www.traildeschouans.fr (Majoration de 4€)

Aucun remboursement ne sera effectué pour non-participation.

DOSSARDS:

La participation à l'épreuve nécessite le port du dossard fixé sur la poitrine. Il ne devra en aucun cas, être réduit, ni découpé, ni plié, sous peine de disqualification.

Les épingles ne sont pas fournies par l'organisation.

Retrait : Samedi 14 septembre 2019 de 15h00 à 17h00 au parc du prieuré 53410 OLIVET et le jour de l'épreuve sur le lieu de départ jusqu'à 1h avant le départ.

CERTIFICATS MEDICAUX :

Les coureurs licenciés de la Fédération Française d'Athlétisme, Triathlon, devront obligatoirement joindre une copie de la licence 2019-2020 lors de leur inscription.

Les coureurs licenciés dans une autre Fédération ainsi que les non licenciés devront joindre au bulletin d'inscription l'original du certificat médical ou sa photocopie de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de l'épreuve.

La participation des mineurs de plus de 16 ans pourra être acceptée seulement sur le parcours 9km avec production d'une autorisation parentale en plus des pièces citées ci-dessus.

Aucun dossard ne sera remis sans certificat médical ou attestation de licence.

ACCOMPAGNATEUR : Aucun accompagnateur ni véhicule non accrédité (y compris vélo) ne sera autorisé sur le parcours exceptées les personnes inscrites à la randonnée.

CHRONOMETRAGE- CLASSEMENT : Assurés par le Club organisateur, avec le support du club de Sainte Suzanne pour la mise à disposition d'un système de chronométrage à puce.





RAVITAILLEMENT : semi autosuffisance conseillée (bidon, Camel back...etc), Point ravitaillement à mi-parcours.

PARCOURS:

Courses sur chemin, sous-bois, champs et route à allure libre, ouvertes à tous, licenciés ou non, parcours fléchés et utilisation de la rubalise. Le circuit rencontre des passages techniques et physiques en raison de dénivelés. (N.B : Circuit non adapté au fauteuil handisport).

SIGNALISATION : Rubalise, fléchage au sol et en hauteur. Le kilométrage ne sera pas précisé sur le parcours.

DOUCHES : Pas de douches ni vestiaires sur le site de départ/d'arrivée.

RESTAURATION : Vente de galettes saucisses ainsi que des boissons sur le lieu de départ/d'arrivée

ASSURANCE :

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Le Comité d'organisation décline toute responsabilité en cas d'accidents, incidents, vols ou litiges pouvant survenir avant, pendant et après l'épreuve.

RECOMPENSES : **lot pour les 250 premiers inscrits**. Lot aux 3 premiers hommes et femmes classés au scratch.

Seuls les concurrents présents à la remise des prix pourront prétendre aux récompenses.

SERVICE MEDICAL : Assuré par l'ambulancier sur le lieu de départ et d'arrivée .

SECURITE : Chaque concurrent devra impérativement respecter les consignes ou ordres donnés par les services de Police, Gendarmerie, Service Médical, Signaleurs et Commissaires de course. Tout manquement entraînera la mise hors course.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT : Pas de jet de papier, bouteilles vides, emballages, etc... hors zones de ravitaillement où des poubelles seront mises à cet effet. En cas de non-respect, l'organisateur pourra prononcer l'exclusion.

Respecter les chemins empruntés. Des zones privées seront traversées uniquement le jour de l'épreuve. Nous vous demandons de ne pas réutiliser les passages privés après la course ni de vous y entraîner avant. En cas de non-respect, l'organisateur pourra prononcer l'exclusion.

RESPECT D'AUTRUI : Il est impératif de respecter les bénévoles présents sur le parcours ainsi que les autres concurrents. En cas de non-respect, l'organisateur pourra prononcer l'exclusion

HEBERGEMENT : Chambre d'hôtes à Olivet « La Chaussée » pour une bonne préparation physique et mentale.



UTILISATION D'IMAGE : De par sa participation, le coureur autorise les organisateurs de la course nature ainsi que leurs ayants-droit tels que partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourra apparaître sur tous supports.

ANNULATION : En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'association se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

TRAIL DES P'TITS CHOUANS :

Epreuve de course à pied ludique destinée aux enfants nés entre 2008 et 2013 dans le but de les initier à la course nature.

3 parcours de longueur différente selon 3 catégories d'âges :

2008-2009 : 1700m

2010-2011 : 1200m

2012-2013 : 700m

Le parcours se situe dans et autour du parc du Prieuré à Olivet. Le départ et l'arrivée se font dans le parc.

Le départ aura lieu à 11h30. Les inscriptions se feront sur place le jour de l'inscription entre 10h et 11h00. Une autorisation parentale est exigée à l'inscription. Tous les enfants recevront un lot. Les 3 premiers garçons / fille de chaque catégorie recevront un lot spécifique. Il n'y aura pas de classement général à l'issue de la course.

